Bi-hebdomadaire togolais d'analyses et d'informations générales

togomatin

TOGOMATIN – N° 222 DU 02 OCTOBRE 2017 / PRIX : 250 FCFA

Education

Le gouvernement souhaite une bonne rentrée scolaire, une année sereine et paisible

►La prime unique augmentée

Le gouvernement togolais a adressé, à travers un communiqué en date du vendredi dernier, un message à l'attention des 2 millions d'élèves et de leurs professeurs qui démarrent ce lundi une nouvelle année scolaire. Il en profite pour rappeler les réformes entreprises par le gouvernement, notamment le statut particulier du cadre de l'enseignement adopté devant tous ... P 2

REPORTAGE

Développement à la base dans les Plateaux et la Centrale

Victoire Tomégah Dogbé et son équipe ont suivi et évalué des projets

Une équipe du ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a sillonné les préfectures de l'Est Mono et de Sotouboua les 28 et 29 septembre derniers, pour faire le suivi des différents projets mis en œuvre dans ces localités par les différentes agences du ministère... P 6

POLITIQUE

Opération « Togo mort » ou la stratégie de la contradiction

P 3

MEDIA

10 ans du CONAPP

Un week-end entre réflexion et détente

P 11

EDITORIAL

Pour une année scolaire sereine !

Par ordre de priorités dans la hiérarchie sociale, le grand événement tant attendu chaque année, au mois de septembre ou d'octobre – tout dépend - s'appelle la rentrée scolaire qui se produit ce lundi dans notre pays. Les nombreuses écoles que compte notre pays ouvriront leurs portes pour accueillir un nombre important d'écoliers et d'élèves dont certains vont découvrir pour la première fois, avec une émotion inoubliable, la saveur du droit à l'éducation... P 3

CMJN

SOMMAIRE

Gambie / Observation électorale

L'UE donne une mention bien

P 4

Rentrée des classes

Combien coûte la rentrée des classes aux parents ?

P5

Hippopotames et éléphants

Espèces en voie d'extinction au Togo

P9

Championnat D1

La fédération aurait rejeté les dossiers de Maranatha et Gbikinti

P 10

Opposition

Annonce de nouvelles manifestations

P 11

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Nation

Education

Le gouvernement souhaite une bonne rentrée scolaire, une année sereine et paisible

▶ La prime unique augmentée

Le gouvernement togolais a adressé, à travers un communiqué en date du vendredi dernier, un message à l'attention des 2 millions d'élèves et de leurs professeurs qui démarrent ce lundi une nouvelle année scolaire. Il en profite pour rappeler les réformes entreprises par le gouvernement, notamment le statut particulier du cadre de l'enseignement adopté devant tous les acteurs du système éducatif et remis au Premier Ministre le vendredi passé, le programme d'assurance scolaire initié par le président de la République et qui concerne 2 millions d'élèves de l'enseignement public et d'une valeur de plus de 3,5 milliards de Francs CFA. Après plus de deux de mois de vacances, une nouvelle année scolaire démarre aujourd'hui. Dans son message, le gouvernement s'est voulu rassurant et annonce avoir « créé les conditions d'une année scolaire paisible, sereine et fructueuse pour tous les acteurs, a décidé d'augmenter la prime unique, indépendamment des efforts déjà consentis sur cette prime en mars dernier. »

Voici l'intégralité du communiqué

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

A la date du 17 mars 2017, 12 747 enseignants-auxiliaires avaient reçu leur acte de nomination avec effet à compter du 1er janvier 2017.

Pour ce qui est des cotisations ou prélèvements opérés sur les salaires de certains enseignants-auxiliaires avant leur intégration dans le cadre des fonctionnaires, la Cellule mise en place a rendu ses conclusions.

Il en ressort que 13 778 enseignants-auxiliaires ont été concernés et sont répartis en trois groupes selon les prélèvements et les cotisations ou non.

Ainsi :

- 5 512 enseignants constituent le premier groupe. Ils ont rempli toutes les conditions vis-à-vis de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de la Caisse de Retraite du Togo (CRT) ce qui leur donne droit à une pension complète. Dans ce groupe figurent 240 ayants-causes. Il s'agit des enseignants décédés mais dont les enfants et / ou les veuves ont droit à la pension.

- Le second groupe est constitué de 8 240 enseignants pour lesquels des prélèvements ont été opérés et qui n'ont pas encore régularisé leurs cotisations auprès de la CRT. Un travail pédagogique et d'accompagnement sera fait au cours de l'année scolaire pour leur expliquer les démarches à mener pour avoir droit à une pension complète.

- Le troisième et dernier groupe est celui des enseignants qui ne sont plus dans le système éducatif et qui ne sont qu'au nombre de 26. Ceux-ci bénéficieront des prélèvements sous forme de complément au régime d'assurance auquel ils appartiendraient dans le secteur privé.

En ce qui qui concerne le statut particulier des enseignants, un travail inclusif a été réalisé.

Ainsi se basant sur ce travail préliminaire, les membres du groupe de travail, notamment les centrales syndicales, les représentants des associations de parents d'élèves, les syndicats du secteur de l'éducation, les représentants de l'enseignement confessionnel, les membres du gouvernement, dans une volonté commune, sont parvenus à un large consensus.

Ainsi, le statut particulier du cadre de l'enseignement a été adopté devant tous les acteurs du système éducatif et remis au Premier Ministre ce jour.

Par conséquent, le gouvernement, sous la houlette du Président de la République, pour prouver sa bonne foi et sa détermination, a créé les conditions d'une année scolaire paisible, sereine et fructueuse pour tous les acteurs, a décidé d'augmenter la prime unique, indépendamment des efforts déjà consentis sur cette prime en mars dernier.

A cette occasion, le Chef du gouvernement n'a pas manqué de rappeler aux partenaires du système éducatif le programme d'assurance scolaire initié par la Président de la République et qui concerne 2 000 000 d'élèves de l'enseignement public et d'une valeur de plus de 3,5 milliards de Francs CFA.

Le Président de la République et l'ensemble du gouvernement souhaitent une bonne rentrée scolaire à tous les apprenants ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du système éducatif togolais.

Fait à Lomé, le 29 septembre 2017
Le Gouvernement

Bas-mono

Election du bureau des géomètres

M. Sesso Koffi, opérateur topographe, a été élu président du bureau exécutif de l'association des Géomètres-Topographes et Dessinateur du Bas- Mono. C'était à l'issue de l'assemblée générale élective tenue le 27 septembre 2017 à Afagnan.
Le bureau est composé de 7 membres et a été élu pour un mandat de 3 ans renouvelable une seule fois. Il a pour devoir de coordonner les actions de cette corporation, veiller à la promotion dudit secteur et améliorer les conditions de vie et de travail des membres à travers le respect la solidarité.
Sesso a témoigné sa reconnaissance à ses collègues pour la confiance placé en lui et a promis d'œuvrer pour le développement et la promotion du secteur. Il a sollicité le concours de tous pour la réussite de la mission assignée au bureau.

Avé / Eduction

Des écoles équipées à Asahoun

Un bâtiment scolaire et une citerne ont été réceptionnés le 28 septembre dernier respectivement à l'Ecole Primaire Publique (EPP) d'Atti-Atovou et à l'EPP d'Atti-Toméfa dans le canton d'Asahoun.
Les travaux ont été financés par le ministère de la Coopération Allemande à travers l'association Ave-Togo-Berlin. Ils ont été réalisés par le Comité Villageois de Développement (CVD) d'Atti-Atovou. La cérémonie de remise a été présidée par l'ambassadeur d'Allemagne au Togo, Christoph Sander et s'est déroulée en présence du préfet de l'Avé, Awu Kossi, des chefs traditionnels, des responsables du monde scolaire, de la société civile, des élèves et des populations.
M. Sander a reconnu que le Togo est confronté à une explosion démographique donc l'éducation est un défi à relever afin de lutter contre la migration.

Vo

WILDAF-Togo sensibilise à Vogan

Une vingtaine de femmes des associations et des délégués des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et de la société civile de la préfecture de Vo ont pris part le 21 septembre dernier à un atelier de formation sur la violence faite aux femmes vulnérables au centre social de Vogan.
Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet « Lutte contre la violence faite aux femmes vulnérables, y compris celles en situation de handicap ». L'objectif est d'amener les acteurs de ladite préfecture à plus d'engagement au service des personnes handicapées, notamment les femmes, à jouir de leurs droits pour le développement de tous.
La directrice nationale de WILDAF-Togo, Mme Dadjo-Balé Mawulé a convié les participants à la mise en application des capacités acquise durant cette formation.

Kloto / Civisme fiscal

Apport des journalistes sollicité

Les responsables des medias de la commune de Kpalimé ont été conviés à apporter leur contribution dans la campagne de sensibilisation sur le civisme fiscal à travers leurs émissions et publications. L'objectif est de donner la bonne et juste information sur le bien-fondé de la fiscalité.
Cette démarche se situe dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur le paiement des impôts et taxes. L'appel lancé aux journalistes a eu lieu le 27 septembre 2017 et a reçu l'appui technique et financier de la Coopération allemande à travers le Programme Bonne Gouvernance et Décentralisation (GIZ/ProDeG).
Selon les organisateurs, les activités de sensibilisations faites en 2014 avaient permis à la commune d'améliorer le recouvrement des recettes propres.

Rassemblés par C. Amevor

Politique

Edito

...C'est pourquoi l'intérêt qui entoure la rentrée scolaire aux yeux du gouvernement, aux yeux des parents et des enseignants est juste et légitime. Partout dans le monde, la rentrée scolaire est chargée de signification politique, économique, sociale et culturelle parce que les fonctions du système éducatif font de lui un repère essentiel du projet de société envisagé ou en cours de construction.
La rentrée scolaire n'est jamais une mince affaire. Comme chaque année, en cette période, les parents vont devoir rogner sur leurs économies, les épuiser parfois, pour faire face aux exigences imposées par elle. La rentrée des classes a toujours été l'objet de mûres réflexions, d'intenses et efficaces préparatifs, en fonction de prévisions rigoureusement établies. D'où le succès qui rassure et satisfait les parents légitimement soucieux de l'avenir de leurs enfants, et les responsables des secteurs de l'éducation qui consentent de louables efforts pour assumer leur noble mission. Planification, rigueur, coordination, prévision : telles sont les armes infaillibles de chaque rentrée scolaire.
Mais, le secteur de l'éducation dans notre pays traverse des crises depuis plusieurs années. L'année scolaire écoulée a vu cette crise toucher des pics inquiétants. Les examens de fin d'année ont été repoussés et l'année a été sauvée parce que tous les acteurs…..ont dû se vouer à plusieurs saints. Dès lors, on imagine bien que l'année scolaire qui s'ouvre aujourd'hui pose en toile de fond cette question : va-t-on assister encore à ces crises et ces positions sans merci entre syndicalistes et gouvernements ? Autrement dit, l'année scolaire qui s'ouvre sera-t-elle sereine ?
Malgré les efforts très affichés du gouvernement, on sent déjà quelques frictions. Et nous ne pouvons que prier tous pour que l'année scolaire 2017 – 2018 connaisse un sort autre que celui de l'année dernière.

Il reste vrai que ce secteur n'est pas exempt de problèmes: surpopulation des classes, échecs scolaires, redéploiement des enseignants, insuffisance du matériel pédagogique, déperditions scolaires, enseignements peu qualifiés, etc. C'est pourquoi il faut appeler tous les acteurs, sans exception, à redoubler d'effort dans une approche sereine pour faire aboutir l'année sans anicroches.

Il faut toujours voir et revoir autour d'une même table des spécialistes techniques, des gestionnaires, des planificateurs, des concepteurs, des pédagogues, etc. et instaurer un très large débat pour analyser sereinement les paramètres négatifs défavorables au développement rationnel de l'enseignement dans nos établissements scolaires, avant de dégager des solutions devant naturellement passer par une bonne concertation.

Dieudonné Korolakina

Opération « Togo mort » ou la stratégie de la contradiction

L'appel de la coalition de l'opposition togolaise, le vendredi dernier, à une opération « Togo mort » pour la cessation de toute activité économique et professionnelle a été très faiblement suivie. L'activité était normale dans plusieurs quartiers de Lomé, en dehors de quelques bastions de l'opposition. Des marchés et des commerces étaient ouverts, sauf quelques rares et les transports en commun fonctionnaient normalement.

L'échec de cette dernière opération commande raisonnablement de questionner l'essence et le bien-fondé $ d'un tel appel. C'est-à-dire que face à la recherche du concret ou du palpable, aussi bien pour l'opposition qui appelle elle-même à la cessation de toute activité et pour les populations, on voit et mesure difficilement l'impact.

Faut-il cesser les activités professionnelles et économiques pour bousculer ou inquiéter le pouvoir qu'on combat ? Ou encore faut-il cesser toute activité pour réussir à gagner la bataille qu'on annonce en train de mener et pouvoir alors conquérir le pouvoir et l'exercer?

C'est un manque de réalisme que de s'engager d'une telle manière dans un combat politique et d'appeler les âmes qu'on prétend pouvoir sauver d'une certaine « misère » et galère à rester chez elles afin de chasser de cette drôle manière le pouvoir. Pourtant l'évidence qui veut que les « nantis » au pouvoir ne soient cependant affectés, ne meurent ni d'ennui ni de faim, est bien là.
A une époque et dans un pays où le système débrouillardise est une rengaine pour presque toutes les couches sociales, on ne peut que s'interroger sur la pertinence d'un tel appel des aspirants dirigeants. Manifestement, c'est un appel guidé beaucoup plus par « un sentiment politique » qu'une « raison politique». Hélas !
Cette deuxième opération « Togo Mort », après les évènements du 19 août a fait flop. C'est indéniable ! Combien faudra-t-il organiser en tout et pour tout, afin de pouvoir obtenir, soit le retour à la Constitution de 19992, soit les réformes ou soit encore l'hypothétique « départ de Faure Gnassingbé »….tout cela étant d'ailleurs la preuve de l'imprécision des revendications aujourd'hui de cette coalition de l'opposition.

S'il n'existe pas de réponses concrètes à ces questions, autant accorder la quiétude à ces milliers de femmes et d'hommes qui pour bien d'entre eux n'ont que la rue comme espace quotidien de travail, grâce à leurs petites activités, leurs joies de vivre, leurs lieu d'expressions diverses. Cette « rue » qu'on achève de galvauder de plusieurs manières, si on n'appelle pas à la déserter à travers une opération « Togo Mort », on a tendance à appeler l'occuper « anarchiquement » à rebours parfois des lois qui encadrent les manifestations publiques.

Multiplier ces opérations « Togo Mort » demeure une stratégie de la contradiction notoire entre ce qu'on veut pour le peuple et ce qu'on lui demande de faire. C'est une négation de tout ce qui donne un sens à sa citoyenneté, plus encore, à son existence même. On peine à en saisir l'impact immédiat, à moyen et à long terme.

En un mot, dans le présent bras fer entre pouvoir et opposition, cette dernière doit réussir à relever le défi des actions certaines et citoyennes qui ne présenteront aucun risque d'éroder son dynamisme. Bref, des actions qui font bouillir la marmite de ses militants et sympathisants sur lesquels, elle devra compter pour les enjeux électoraux et autres à venir.

TM

Conseil des Ministres

Le gouvernement mise sur les agropoles pour garantir l'inclusion sociale

Le document de plan stratégique de développement du projet agropole au Togo, pour la période 2017-2030 a été approuvé en Conseil des Ministres le vendredi 29 septembre dernier. Désormais, le gouvernement a le feu vert de discuter avec la mission d'évaluation de la Banque Africaine de Développement (BAD), en vue de la formulation du rapport détaillé qui sera soumis au conseil d'administration de cette institution en décembre 2017.

Le gouvernement, dans le communiqué ayant sanctionné cette réunion du vendredi dernier, se réjouit que la transformation des produits, qui découlera des agropoles, a pour objectif de créer des chaînes de valeur, notamment de l'emploi et aussi d'apporter de la valeur ajoutée à nos produits pour déboucher sur la création de richesse.
l'agropole consiste à regrouper des acteurs dans un même endroit pour favoriser le développement de la transformation des produits de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage en produits manufacturés, et renforcer les relations entre les activités de production, de transformation et de commercialisation de ces produits.
Cette démarche est conduite de manière à garantir l'inclusion sociale dans une logique d'amélioration des conditions de vie des populations rurales et stimuler l'investissement privé.
Il faut souligner qu'au cours du même Conseil de Ministres, le gouvernement a également examiné et adopté la création, les attributions et le fonctionnement de la Cellule Climat des Affaires

(CCA). L'objectif du CCA est d'assoir les conditions optimales de mise en œuvre efficace des réformes déjà opérées et celles à venir. Elle est composée d'une coordination nationale et de comités sectoriels à savoir le comité secteur public, le comité secteur privé et le comité société civile, la CCA proposera un plan d'action de suivi des réformes.

Par ailleurs, le Conseil a adopté l'avant-projet de loi autorisant la ratification du Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles. Ce traité pris en juin 2012 à Beijing en Chine, vise à développer et à assurer la protection des droits des artistes interprètes ou exécutants ainsi qu'à apporter des réponses appropriées aux questions soulevées par l'évolution constatée dans les domaines économique, culturel et technique.
La ratification du Traité de Beijing permettra à notre pays d'assurer sur notre territoire, une protection complète aux titulaires de droits et d'offrir aux producteurs et aux artistes interprètes ou exécutants locaux, des avantages économiques lors de la diffusion ou de la mise à disposition de leurs films, séries télévisées ou autres produits audiovisuels à l'étranger.

Ce Conseil qui a, en tout et pour tout, examiné et adopté un avant-projet de loi et trois décrets, écouté une communication, abordé des divers a procédé à des nominations.

Le gouvernement a en effet procédé à la nomination de deux directeurs de cabinet, notamment au ministère des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, et au ministère des enseignements primaire et secondaire, et d'un directeur général au ministère des mines et de l'énergie.

TM

International

Gambie / Observation électorale

L'UE donne une mention bien

Plus de 6 mois après l'élection présidentielle en Gambie, la mission d'observation électorale de l'Union Européenne (UE) a livré son rapport final. Au total, c'est un satisfécit global avec 31 recommandations à court et long terme.

Le chef de la mission de l'UE et Adama Barrow

Les observateurs européens ont été présents sur place durant tout le processus électoral. Ils ont présenté le vendredi 29 septembre dernier leurs recommandations pour une amélioration du système électoral gambien à court terme pour les élections locales d'avril prochain, mais aussi à plus long terme, en vue de la prochaine présidentielle.

L'ambiance de l'élection a été saluée par les observateurs. Selon eux, Il y avait tellement de bonne volonté pour que ça se passe bien et les gens avaient un grand besoin de s'exprimer. Pour l'observateur en chef adjoint Thomas Boserup, il faudra être plus attentif lors des prochaines élections car elles auront plus d'enjeux et plus de compétition.

Toutes fois, des points restent à améliorer. Pour ce faire, la mission a dressé 31 recommandations. Les plus importantes concernent la liste des électeurs et la taille des circonscriptions. « Le dernier processus d'enregistrement des électeurs s'est déroulé l'année dernière, en été. Il y a donc un grand besoin de permettre aux nouveaux électeurs de s'enregistrer d'ici les prochaines élections. Et on recommande aussi de revoir les délimitations des circonscriptions car il y a d'énormes différences de taille entre la plus grande et la plus petite », souligne-t-il.

Pour ce qui est du système de billes, la mission d'observation estime que la volonté de passer au système classique de bulletins en papier risque de demander de gros efforts de sensibilisation des votants. Mais si la commission électorale tient à y aller avant les législatives d'avril prochain, il va falloir beaucoup éduquer et sensibiliser les électeurs, ce qui demande du coût, de gros moyens et du temps.

Alexandre Wémima

Tchad / Réformes

Idée d'un septennat renouvelable une fois

Au Tchad, le débat sur la réforme constitutionnelle est d'actualité. Pendant qu'au sein de la majorité au pouvoir, on estime un an après la réélection du président Idriss Deby pour un 5ème mandat que l'heure est venue à une telle réforme, dans l'opposition par contre ce changement n'est pas vu d'un bon œil.

Affiche de campagne au Tchad

L'avant-projet de modification de la Constitution en cours de préparation s'inscrit dans le cadre d'une annonce de campagne du président Idriss Deby. L'ébauche du projet propose des modifications qui attendent d'être validées.

Selon cet avant-projet de loi, le chef de l'Etat sera élu pour un mandat de sept ans, renouvelable une seule fois, à partir de 2021. Les sénateurs, députés et conseillers municipaux auront un mandat de six ans.

Les régions aussi disparaitront avec cette nouvelle loi. Elles cèderont la place aux provinces et aux communes qui seront dotées de compétences élargies. Et pour valider tout ceci, la majorité au pouvoir soumettra le projet de texte constitutionnel au forum de l'année prochaine pour décider.

Pour l'opposition, l'urgence n'est pas une réforme des institutions. Pour Mahamat-Ahmad Alhabo, coordonnateur du Front de l'opposition nouvelle pour l'alternance et le changement (Fonac), le pouvoir a intérêt à organiser un dialogue inclusif, seul susceptible à l'heure actuelle de créer les conditions d'une bonne gouvernance basée sur la justice sociale.

Pour rappel, Idriss Deby Itno cumule 27 années de gouvernance au pouvoir. Il a été réélu pour un 5ème mandat dès le 1er tour en Mai 2016 avec près de 60% des voix.

T.M.

Kenya / Loi électorale

L'opposition dénonce les amendements

L'opposition au Kenya s'est insurgée, jeudi 28 septembre, contre la volonté du parti au pouvoir de modifier en urgence la loi électorale en vue de la présidentielle du 26 octobre, organisée après l'annulation du scrutin du 08 août, et a appelé à des manifestations pacifiques.

Le jeudi 28 septembre dernier, le parti du président Uhuru Kenyatta a introduit des amendements à la loi électorale au parlement en vue de « gommer » les lacunes. Ces amendements prévoient en somme que les résultats enregistrés manuellement priment sur ceux envoyés électroniquement. En outre, selon les amendements proposés, le président de l'IEBC peut être remplacé en cas d'absence par son vice-président et que les procès-verbaux des bureaux de vote ne doivent pas nécessairement être uniformisés.

L'opposant Raila Odinga

Scandalisée par ces amendements qui reviennent, selon les propos de M. Odinga à restaurer de facto un scrutin manuel et à rendre légales « les irrégularités et illégalités » soulevées par la Cour suprême dans son jugement, l'opposition s'est tout simplement retirées des discussions en cours avec l'IEBC en vue d'aplanir les différends entre les deux camps et de préparer l'élection présidentielle du 26 octobre. Pour le sénateur de l'opposition James Orengo, « le fait que les règles du jeu soient modifiées en cours de route est révélateur de l'arrogance de la coalition Jubilee »

Des responsables religieux se sont exprimés publiquement pour condamner la démarche du parti au pouvoir. Pour l'archevêque Jackson Ole Sapit, le chef de l'Eglise anglicane, « C'est une voie inacceptable car elle conduira à la mutilation de la Constitution et à l'affaiblissement de nos institutions».

T.M.

Cameroun / Crise anglophone

Réaction de Biya par internet

Le président camerounais, Paul Biya, a réagi hier dimanche sur son compte Facebook par rapport à la crise qui secoue la partie anglophone de son pays.

Alors que la partie anglophone est en proie à des agitations, le président Biya a réagi sur son compte Facebook en condamnant les actes de violence notés çà et là. Pendant que des Camerounais attendaient une visite du président Biya voire une descente sur le terrain pour tenter de calmer les ardeurs dans les deux régions anglophones du Cameroun, c'est sur sa page Facebook qu'il a choisi pour glisser quelques phrases.

Sans faire mention de la crise anglophone, le président écrit depuis la Suisse où il est en séjour privé a écrit sur sa page Facebook que « Je condamne de façon énergique tous les actes de violence, d'où qu'ils viennent, quels qu'en soient les auteurs. Que l'on se comprenne bien, il n'est pas interdit d'exprimer des préoccupations dans la République. En revanche, rien de grand ne peut se construire dans la surenchère verbale, la violence de rue et le défi à l'autorité. Seul le dialogue serein permet de trouver et d'apporter des solutions durables aux problèmes ».

En attendant son retour au pays, de grandes marches ont été signalées hier dans les quatre coins du pays, jour de célébration de la réunification. Dans la partie anglophone, des manifestions continuent d'être observées. Ailleurs dans le reste du pays, ce sont des marches de soutien qui sont organisées par le parti au pouvoir.

DD (stagiaire)

Economie

Finalisation du programme Treshold du MCC au Togo

TIC et foncier, les deux prérequis à valider

Techniquement, le Togo a déjà validé les indicateurs qu'il faut pour bénéficier du programme Teshold du Millennium Challenge Corporation (MCC), mais le pays peine depuis à entrer en possession du fameux pactole que le MCC devrait lui accorder. On savait déjà que le MCC a demandé aux autorités togolaises de poser des actes concrets pour l'amélioration des TIC et du régime foncier afin de bénéficier du programme. Eh bien, le ton n'a pas changé. La 3ème session ordinaire du Conseil d'administration du MCC la semaine dernière à Washington censée valider le dossier du Togo est revenu sur ces deux indicateurs.

Stanislas BABA, Coordonnateur national de la Cellule MCC au Togo

Les récentes visites des responsables de cette organisation au Togo leur ont permis de toucher du doigt les réalités du terrain. Et ces réalités, au-delà des indicateurs validés sur le tableau des scores réalisés par les pays soumissionnaires au programme, indiquent que les Technologies de l'Information et de la communication (TIC) et le foncier censés être des atouts pour le développement, n'arrivent pas à jouer leur rôle au Togo.

Les évènements politiques de ces dernières semaines au cours desquelles internet a été coupé pendant des jours n'ont pas milité en faveur du Togo. Le communiqué du MCC sur le cas togolais n'a pas certes condamné cela, mais est revenu sur l'importance d'avancer vers l'amélioration des TIC et du foncier, des chantiers qui d'ailleurs bénéficieront du financement de 35 millions de dollars que recevra le Togo dans le cadre du Treshold.

« Le Conseil a exprimé son soutien aux réformes ambitieuses auxquelles le gouvernement du Togo s'est engagé dans le cadre de l'assistance du MCC dans les domaines d'importance cruciale à savoir les technologies de l'information et de la communication (TIC) et le régime foncier. Les événements récents au Togo soulignent l'importance de ces réformes pour que le pays continue son chemin vers une société plus ouverte et inclusive avec une économie axée sur le marché et portée par le secteur privé, au bénéfice de tous les citoyens togolais», a écrit le MCC dans son communiqué le mercredi dernier.

Le Togo sera bientôt fixé

Le MCC demandera l'autorisation du Conseil d'administration pour l'adoption du programme final sur le Togo. « Dans les prochaines semaines, le MCC procédera aux négociations visant à finaliser l'accord de subvention du programme de seuil avec le Gouvernement du Togo. À la suite de ces négociations, le MCC demandera l'autorisation du Conseil pour le programme de seuil final », ajoute le communiqué.

Au regard de l'importance des indicateurs de gouvernance dans l'éligibilité des pays au programme du MCC, l'institution suivra de près l'évolution de la situation politique notamment quant à la garantie des droits politiques et des libertés civiles en faveur des citoyens. La cellule MCA-Togo pour sa part, se félicite de la volonté affichée par les deux 2 parties pour l'aboutissement heureux des discussions et la préservation des acquis phares que sont les droits démocratiques.

Rappelons que le Togo a validé les 10 indicateurs requis sur les 20 devant lui permettre de soumettre au programme Treshold. En, 2016, le pays a validé douze (12) indicateurs avec pour la première fois l'indicateur de corruption contre cinq indicateurs en 2013. Le programme de seuil (Threshold) est un programme de subvention du MCC conçu pour assister les pays qui ont démontré leur engagement à améliorer leur performance en matière de bonne gouvernance, de liberté économique et d'investissement dans le capital humain.

Le programme de 35 millions de dollars vise à atteindre deux objectifs: d'abord, améliorer l'accès aux services de technologie de l'information et de la communication (TIC) pour tous les Togolais et deuxièmement, améliorer la formalisation de l'accès à la terre en légitimant les droits fonciers coutumiers et en élargissant l'accès inclusif à la terre.

Rachidou Zakari

Rentrée des classes

Combien coûte la rentrée des classes aux parents ?

Ce matin, c'est la rentrée des classes. Pour les parents d'élèves, c'est une grande joie d'envoyer leurs enfants à l'école, mais c'est aussi des dépenses surtout quand il faut prendre en charge jusqu'à 2 ou 3 enfants. La mère d'une fille en classe de CE2 a dépensé 40 000 FCFA pour inscrire et offrir à son enfant tout ce dont il a besoin pour débuter la rentrée ce matin dans une école privée de la place. Mais entre les écoles publiques, les écoles privées et les niveaux d'enseignements, les réalités ne sont pas les mêmes.

Des élèves dans une salle de classe

Inscrire un enfant à l'école c'est lui offrir les fournitures, lui coudre une tenue scolaire, payer des frais d'inscription, les écolages et parfois les d'assurance...qui peuvent coûter une petite fortune.

A chaque niveau scolaire sa dépense et à chaque école ses réalités, mais dans tout les cas, ces dépenses mis ensemble coûtent souvent chères pour la plupart des parents.

« C'est avec un grand amour que nous les parents dépensons pour l'avenir de nos enfants », explique M. Kokou, un parent venu pour inscrire son fils au lycée privé le Jourdain à Avédji. Dans ce lycée, l'inscription s'élève à 6 000 F. Mais les parents doivent en plus des frais d'inscription payer la première tranche de l'écolage qui s'élève à 40 000FCFA, la totalité de l'écolage s'élève à 90 000 FCFA.

« Pour la rentrée des classes d'un enfant du cours primaire, il faut prévoir les frais d'inscription (entre 4000 et 5000 FCFA), acheter les fournitures (entre 5000 et 10 000 FCFA), coudre au moins 2 tenue (au moins 8000 FCFA) et payer une partie des frais de scolarité. En gros cela revient à dépenser environ 40 000FCFA », nous explique une jeune maman qui a bien voulu nous dire ce qu'elle a dépensé pour son enfant qui est en classe de CE2.

Il va de soit que les dépenses ne sont pas les mêmes au niveau du primaire qu'au niveau du collège et du lycée. Il ya aussi une grande différence par rapport à l'enseignement public et du privée. Les frais d'inscription (y compris les frais de scolarité) au niveau du CEG Cacaveli s'élèvent à 7000 FCFA pour les filles et 8000 pour les garçons. Dans certaines écoles privées, les plus huppées à Lomé, on peut retrouver des frais d'inscriptions entre 20 et 70 000 FCFA.

Zakari

Bourse

Ecobank Côte d'Ivoire lève 100 milliards CFA en 24 h avec la BRVM

L'offre publique de vente (OPV) d'Ecobank Côte d'Ivoire censée se dérouler en deux semaines à partir du 27 septembre dernier, n'a duré que 24 heures. Et pendant des 24 heures, la banque qui voulait mobiliser à travers cette opération 45 milliards, a finalement au-delà des attentes, récolté plus de 100 milliards FCFA.

« Cela démontre la réputation de la banque auprès des investisseurs institutionnels et individuels; et aussi du grand public », explique un membre du syndicat de placement. A notre sens, le marché fait la distinction nette entre la filiale ivoirienne et sa maison mère, EcobankTransnational Incorporated (ETI), en berne dans les différents de marché de cotation (Abidjan, Lagos et Accra). La dynamique de souscription serait donc dictée par un plan de développement lisible, "cette stratégie de croissance et de développement" dont parlait Roselyne Abé, Directrice des Ventes et de la distribution chez EIC, lors de la conférence de presse de lancement de l'opération le mardi 19 septembre 2017.

L'OPV devra permettre à la banque d'accroître façon significative ses fonds propres, avait déclaré le Directeur général d'Ecobank Côte d'Ivoire, Charles Daboiko.

Contexte à ne pas négliger, la soif de papier frais que caractérise le marché y est pour quelque chose dans cette forte sur-souscription. Reste à attendre la cotation pour véritablement apprécier le potentiel boursier d'Ecobank Côte d'Ivoire. Sa cotation qui suivra logiquement celle de NSIA Banque, en stand by depuis quelques semaines, devrait, gageons-le, relancer l'enthousiasme des boursicoteurs à miser sur l'avenir.

Reportage

Développement à la base dans les Plateaux et la Centrale

Victoire Tomégah Dogbé et son équipe ont suivi et évalué des projets

Une équipe du ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a sillonné les préfectures de l'Est Mono et de Sotouboua les 28 et 29 septembre derniers, pour faire le suivi des différents projets mis en œuvre dans ces localités par les différentes agences du ministère. Au programme, la remise du CMS de Morétan par le chef de l'Etat, la visite du marché d'Anié, le lancement du programme d'alphabétisation des membres des groupements porteurs de plateformes multifonctionnelles, la visite de la maison des femmes de Sotouboua etc.

Un CMS équipé offert aux populations de Morétan

Coupure du ruban symbolique par le Chef de l'Etat

Le Président Faure Gnassingbé a remis officiellement les clés d'un nouvel Centre Médicosocial (CMS) aux populations de la préfecture de Morétan dans l'Est Mono. C'était le vendredi 29 septembre dernier, au cours d'une cérémonie solennelle qui a rassemblé personnel soignant, cadres et natifs de la localité.

« Avant, quand nous allions pour accoucher, l'ancienne petite salle de l'unité de santé périphérique qui servait à accueillir les malades, servait également de salle s'accouchement dans des conditions très difficiles. Nous les femmes, accouchions sous les yeux des patients et parfois des visiteurs. Les femmes pour cela n'aimaient pas s'y rendre et préfèrent accoucher à la maison. Ce qui faisait que la plupart perdaient la vie en accouchant à la maison », explique Mme Jala Adjima, la présidente du comité d'entretien du nouveau CMS dont le Chef de l'Etat venait de couper symboliquement le ruban en signe d'inauguration.

Le nouveau CMS construit par l'Agence nationale pour le Développement (ANADEB) à la base, a une valeur de 115 millions de francs CFA. Il est composé d'une Unité de soins périphériques (USP), d'un bloc sanitaire, d'un appâtâmes emménagé pour les vaccinations et les causeries éducatives et d'une clôture pour le domaine du centre.

« Cette journée est l'occasion de partager avec ces populations en général et les femmes en particulier, la joie de pouvoir enfin disposer d'un centre digne de ce nom pour leurs accouchements », a expliqué Mme Mazalo Kadanga, la directrice de l'ANADEB.

Rappelons que le Centre de santé sorti de terre après un an de travaux, est la réalisation d'une promesse du président de la République qui avait quelques années plutôt visité cette localité.

Programme d'alphabétisation pour des groupements porteurs de PTFM

A Pouwenepihè, un village situé dans le canton de Tchebébé dans la préfecture de Sotouboua, le Ministère du Développement à la base a lancé officiellement le weekend dernier, un programme d'alphabétisation fonctionnelle à l'endroit des bénéficiaires des plateformes multifonctionnelles. (PTFM)

Les groupements porteurs de plateformes multifonctionnelles du PRADEB bénéficieront désormais en dehors des traditionnels accompagnements des services des agences spécialisées du ministère du développement à la base, d'un volet alphabétisation.

Ce programme permettra aux bénéficiaires PTFM de participer efficacement et pleinement à la gestion de leur plateforme, de s'approprier le programme national de développement de la plateforme multifonctionnelle et permettre aux comités de gestion des PN-PTFM d'assurer efficacement leur fonction.

Lancé avec l'appui du ministère de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, le programme d'alphabétisation fonctionnelle des bénéficiaires des PTFM va toucher 6 000 adultes dont plus de 4 000 femmes des villages les plus reculés qui n'ont jamais eu accès à l'école.

Selon le Coordonnateur du Programme d'Appui au DéveloppementàlaBase(PRADEB), Aristide Agbossoumonde, « plus de 350 millions FCFA ont été investis pour les manuels, le payement des opérateurs le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires ».

La première phase du programme concerne l'alphabétisation des communautés de 130 villages bénéficiaires des PTFM.

A Pouwenepihè, Mme Mazalo Kadanga représentant le ministre du développement à la base, a visité la plateforme multifonctionnelle et le centre d'alphabétisation aménagé de la localité.

R. Zakari

Des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation en plein travaux

Le Président de la République visitant l'intérieur du CMS

Pub

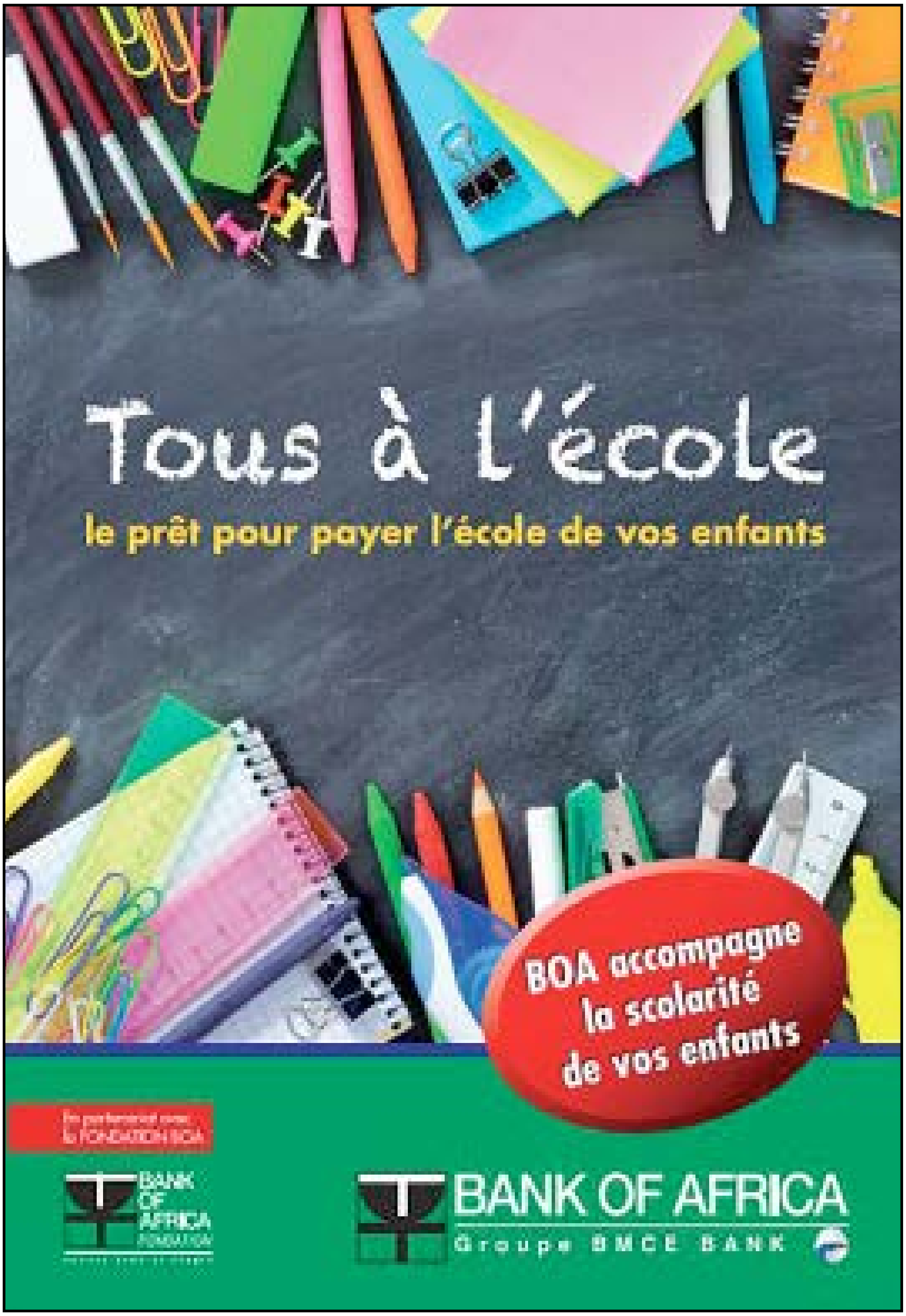
Tous à L'école
le prêt pour payer l'école de vos enfants
BOA accompagne la scolarité de vos enfants
BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

Services & détente

La patience

Un serpent pénétra dans une menuiserie. Alors qu'il se faufilait dans ses recoins, il passa par dessus une scie et se blessa légèrement. Sur le coup, il s'est retourné et a mordue la scie, et en mordant la scie, il s'est gravement blessé dans sa gueule. Alors ne comprenant pas ce qui lui arrivait et pensant que la scie l'agressait, il décida de de rouler autour de la scier pour l'étouffer avec tout son

corps en la serrant de toutes ses forces, c'est ainsi que hélas il finit par être tué par la scie. Des fois on réagit dans la colère en pensant blesser ceux qui nous ont fait du mal, mais on réalise après tout qu'on se blesse nous même.

Dans la vie il vaut mieux quelques fois ignorer des situations, ignorer des gens, ignorer leurs comportements, leurs paroles.
Des fois il vaut mieux ne pas réagir pour ne pas subir des conséquences qui peuvent être parfois meurtrières ou nuisibles.
Ne laisse pas la haine prendre le dessus de ta vie car l'amour est plus fort que tout.
Donc ayons la foi, la crainte de Dieu, l'Amour, le pardon, la maîtrise de soi, l'humilité, la bonté, l'honnêteté, la tolérance, la dignité, soyons inébranlables, humbles, sages, authentiques et surtout positifs.
Bonne réflexion...

Les règles d'or du sage

Le sage dit :
- Celui qui te fait des reproches t'aime !
- Celui qui te critique a peur de toi !
- Celui qui te hait est jaloux de toi !
- Celui qui se moque de toi t'envie !
- Celui qui t'insulte te préfère !
- Celui qui a honte de toi te respecte!
- Celui qui se confie à toi a confiance en toi !

Et moi j'ajoute que :
< Celui qui t'écrit, pense à toi
Excellente journée à vous....

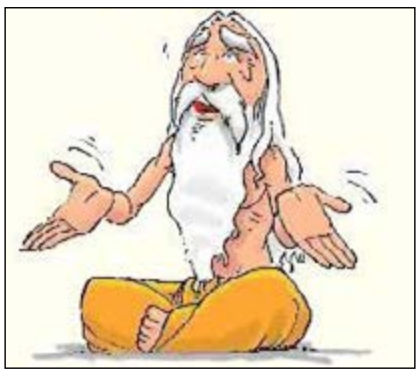

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com

Photo du jour

Commentez cette photo

Pharmacies de garde de Lomé du 25 / 9 / au 02 /10/ 2017

BOULEVARD	DOULASSAMÉ	22 21 65 49
CENTRE	46, RUE DE LA GARE	22 21 83 30
NOTRE DAME DE MEDJ	BD DU 13 JANVIER	22 20 56 94
ECLAIR	BÈ AHLIGO	22 22 75 11
OCEANE	RUE OCAM	22 22 62 77
EMMANUEL	KODJOVIAKOPÉ	22 21 30 98
PATIENCE	TOKOIN GBADAGO	22 21 60 94
LUMEN	CASSABLANCA	23 38 68 36
ROBERTSON	NYÉKONAKPOÈ	22 22 28 41
YEM-BLA	258, AV. AKÉÏ	22 26 76 51
PROSPERITE	BD EYADÉMA	23 38 84 25
FRATERNITE	HEDZRANAWÉ	22 26 81 55
KOUESSAN	EN FACE DU STADE DE KEGUÉ	23 20 04 57
RAOUDHA	HEDZRANAWOE,	22 61 39 39
UNION	BE KPOTA	22 27 71 64
SARAH	ADAKPAMÉ	22 27 09 25
ELI-BERECA	ADIDOGOMÉ	22 51 22 82
LA REFERENCE	ADIDOGOMÉ ASSIYÉYÉ	23 20 24 15
BONTE	ROUTE DE SEGBE	92 94 84 40
BETANIA	TOTSI-GLENKOMÉ	22 43 89 40
MILLENAIRE	AGOENYIVÉ,	22 51 64 31
MATHILDA	LOMÉGAN – ODEF	22 51 15 34
ENOULI	STATION D'AGBALEPEDOGAN	22 25 90 68
NABINE	AGOÈ ANOMÉ	23 21 66 15
EL-SHAMMAH	AMADAHOMÉ	22 46 93 50
AGOE-NYIVE	CATHOLIQUE D'AGOÈ-NYIVÉ	22 25 83 38
ESPACE VIE	AGOE LOGOPÉ,	22 32 87 20
APOU ANTOINE	AGOÈ-ASSIYÉYÉ	22 19 12 15
DIVINA GRACIA	AGOÈ-FIOVI	22 45 79 69
HYGEA	BAGUIDA	22 27 36 36
VERSEAU	PRÈS MAISON BATEAU BAGUIDA	22 27 34 53

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suice; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM **GHIS** PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Art & Cultures

Masa 2018

677 appelés de 51 pays, 65 élus, 12 Ivoiriens

Du 27 au 30 septembre, s'est tenue au siège du Marché des arts du spectacle africain (Masa) à Abidjan, la réunion du Comité artistique international (Cai). Au terme de laquelle la programmation officielle a été déclinée.

Des officiels du Masa

Le Comité a planché sur 677 dossiers de candidatures parvenus au siège du Masa via le site internet, dépôt physique ou par la poste. Au sas de ses travaux, il a retenu pour les 25 ans et la 10e édition du Marché, du 10 au 17 mars 2018, 65 artistes et groupes artistiques. La répartition est la suivante par discipline artistique : 20 groupes en Musique ; 8 en Danse ; 8 en Théâtre ; 8 en Conte ; 10 en Humour ; 8 en Arts de la rue ; 3 en Slam. Il est à noter que le pays-hôte, la Côte d'Ivoire, se taille la part du lion avec 12 artistes et troupes retenus sur les 65. Car, les candidatures relevaient de 51 pays. Qui sont: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Bahreïn, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Brésil, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Centrafrique, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Egypte, Espagne, Ethiopie, France, Gabon, Ghana, Guadeloupe, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Guinée Conakry, Guyane, Haïti, Iles Maurice, Iles de la Réunion, Jamaïque, Japon, Madagascar, Mali, Maroc, Martinique, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, RD Congo, Rwanda, Sénégal, Suisse, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, USA, Zimbabwe.

L'Oif rassure, l'économie artistique à la loupe

A l'occasion de cette proclamation officielle de la liste des groupes et artistes retenus pour le Masa 2018, Youma Fall, directrice (diversité et développement culturels) à l'Organisation internationale de la francophonie (Oif) a réitéré le soutien de l'institution Qui préside le Conseil d'administration au Masa « L'Oif va continuer à apporter son soutien au Masa. Notre contribution normale en tant que membre du Conseil d'administration du Masa ne fera pas défaut », a-t-elle rassuré. Toute chose qui agréé l'assentiment du ministère de la Culture et de la Francophonie, représenté par Elie Liazéré, directeur du Centre national des arts et de la culture (Cnac).

La 10e édition du Marché, faut-il le rappeler, qui coïncidera avec le 25e anniversaire du Masa, du 10 au 17 mars 2018 à Abidjan, se tiendra autour du thème : « Quels modèles économiques pour les arts de la scène ? Troupes, Salles de spectacles et festivals ».

Extrait Fraternité Matin

Hippopotames et éléphants

Espèces en voie d'extinction au Togo

Les hippopotames et les éléphants sont en voie d'extinction au Togo. Le commerce illicite de l'ivoire et des dents d'hippopotames prend de l'ampleur. Des réseaux de trafiquants font tout pour passer par les mailles grâce à la corruption, et malgré les efforts d'EAGLE-Togo qui accompagne les autorités pour que les textes sur la protection des espèces protégées soient appliqués.

Pourtant, le Togo a adopté un code forestier, sans oublier les efforts de saisies d'ivoire en provenance des autres pays. C'est au Togo qu'il y a eu une grande rencontre où dix-sept (17) pays africains, le Togo y compris, ont décidé d'unir leurs efforts pour la protection des éléphants, menacés de disparition et dont la population actuelle en Afrique est estimée à 415.000, selon le dernier rapport de septembre 2016, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Tout ceci est dû aux manquements dans l'application effective des textes relatifs à la protection des espèces menacées d'extinction. EAGLE-Togo s'efforce d'appuyer les efforts du gouvernement dans cette lutte.

Pour sauver les derniers éléphants, les Etats africains ayant participé à la rencontre de Lomé en février 2008, ont signé une déclaration, marquant une formalisation de leur coopération dans la lutte pour la conservation de l'éléphant et contre le trafic de l'ivoire.

Des éléphants en brousse

Non seulement cette déclaration recommande une attitude commune contre l'abattage des éléphants aujourd'hui menacés, mais aussi de l'importance d'une politique forte pour la conservation de l'éléphant et des stratégies de gestion, sentinelles pour le maintien des populations d'éléphants.

TM

Tourisme

Le Togo expose ses atouts touristiques à Paris

Le Togo prend part depuis le 26 septembre dernier à la 39ème édition du salon international Top Resa IFTM qui se tient à la Porte de Versailles à Paris sous le signe de l'innovation et de la nouveauté.

Le Togo valorise à cette rencontre mondiale, ses potentialités touristiques en mettant en avant ses sites naturels, culturels, archéologiques, historiques de même que la richesse de son art culinaire.

Durant une semaine, la délégation togolaise à ce salon dirigée par le Secrétaire Général du ministère de l'Industrie et du Tourisme, Victor Tfaraba Atara et comprenant les agences de voyages Alba Travel Services et TransAfrica, portera haut auprès des professionnels et du grand public, les atouts et

Photo de la délégation togolaise

curiosités touristiques du pays, indique le ministère du Tourisme.

La délégation togolaise comprend aussi la Miss Togo 2017, Mlle Cornelia Dédévi Adomayakpo.

Afreepress

Lire

« …La jalousie part de la tête et finit dans le corps, les coups. C'est comme un souffle. Qui monte. En une seconde. Un souffle qui irradie mes mains. Qui me travers et s'installe dans mes paumes. Un souffle froid el alors je voudrais le battre, le battre de toutes mes forces, le tuer. Crier hurler le frapper. Qu'il arrête qu'il arrête de se foutre de moi qu'il me dise qu'il m'avoue qu'il parle qu'il choisisse. Vas-y vas-y puisque tu ne penses qu'à ça, vas-y, tire-toi, tu ne me doit rien, va-t'en, dégage. Lui briser le sexe, le tordre et le broyer. Si Vittorio voyait dans ma tête, il fuirait, il ne peut pas s'imaginer ce qui traîne ici, il ne peut pas. La jalousie est une maladie mentale, mère de tous les défauts humains, méchanceté, haine, misanthropie, resserrement de l'âme, égoïsme, radinerie. Et le pire, c'est l'horreur de sentir que l'on devient folle. Car je le sens que je deviens folle. Et ça ne sert à rien de devenir folle.

Bien sûr que j'ai essayé de m'en guérir. Tout essayé. Mais on ne se guérit pas de la jalousie, on la dissèque, on l'analyse quand on en a conscience, on tente de la justifier, de l'expliquer, mais on n'en guérit pas. Parce que je les ai tous lus, les livres sur la jalousie, tous ceux que j'ai trouvés dans son bureau, tous les livres, tous les chapitres, toutes les notes de bas de page, tentant de trouver cette aiguille dans une botte de foin qui me permettrait de me sortir ce cancer de l'âme, de me soigner. Dans les livres, les jaloux ont deux alternatives, soit d'être des «infidèles refoulés », soit des «homosexuels refoulés ». Une refoulée. Voilà tout ce que je suis. Mais passé ces médiocres explications, les écrits sur la jalousie ne soignent pas, ils constatent. «Aucune solidité des assises narcissiques. » Je le sais quand Vittorio est entré en moi à tout jamais, quand la première fois il m'a embrassée j'ai senti mon corps m'abandonner et se retirer au profit d'un nouveau corps, le sien dans le mien. Cet homme est devenu mon sang. Peut-être à cause de cet enfant qu'on n'a jamais eu. Cet enfant que je n'ai jamais voulu lui faire. Maintenant je le sais. Ce n'est pas la jalousie qui rend malheureux, c'est le malheur qui rend jaloux. L'important, c'est de savoir quel malheur nous a rendus jaloux. Et moi, ce malheur, je le connais, cette blessure, je la connais. On a toujours toutes les raisons d'être ce qu'on est. Et moi je sais pour quelles raisons je suis ce que je suis… »

Extrait de *La garçonnière* d'Hélène Grémillon. Pp 282 à 283

Sports

Match Togo-Iran

Qui pour remplacer Adébayor et Floyd ?

Emmanuel Adébayor et Floyd Ayite vont manquer à la formation des Eperviers du Togo lors de leur prochain match amical contre l'Iran à Téhéran. Blessés, ces deux cadres ne seront pas de la partie. Claude Le Roy va devoir faire sans eux.

Emmanuel Adébayor

Floyd Ayite

En stage du 2 au 10 octobre, les Eperviers du Togo joueront un match test avec Tim Melli de l'Iran, une rencontre qui était préalablement prévue pour 05 octobre en Russie mais finalement délocalisée à Téhéran.
Malheureusement les deux numéros des Eperviers manqueront à l'appel pour le prochain match amical contre l'Iran le 5 pour raison de blessures.
Blessés dans leur club respectif, Emmanuel Adébayor de Basaksehir et Floyd Ayité de Fulham ont été déclarés forfaits par la Fédération togolaise de football (FTF), la semaine dernière. En effet, Emmanuel Adébayor s'est blessé avec son club Istanbul Basaksehir contre Trabzonspor dans la Super Lig en Turquie.
Il en est de même pour le milieu de terrain Floyd Ayite avec son club Fulham en Championship en Angleterre lors d'un match contre Boro. Il faudrait rappeler que ce dernier n'a plus participé à une rencontre du Togo depuis la CAN 2017.
L'effectif du sélectionneur du Togo est riche en milieux de terrain. Remplacer Floyd ne devrait pas normalement causer un gros problème. Cependant, l'absence de Adébayor pourrait être un peu compliquée.

Justin A.

Match Afrique du Sud-Sénégal

Joseph Lamptey dit n'avoir pas agi intentionnellement

L'arbitre ghanéen Joseph Lamptey, un an après son arbitrage « catastrophique» du match Afrique sud-Sénégal qui sera rejoué, sort enfin de son silence. Dans une interview avec un média sénégalais la semaine dernière, il parle d'une erreur, qui « n'a jamais été intentionnelle ».

Suspendu à vie par la FIFA suite à des soupçons de corruption lors de son arbitrage du match qui a permis aux Bafana bafanas de vaincre le Sénégal, le sifflet ghanéen a présenté au cours de l'interview ses excuses au peuple sénégalais à qui il ne voulait, disait-il causer de préjudice.

« C'est vraiment une erreur, c'est le propre de l'humain. Mais en aucun cas, je ne voulais blesser le Sénégal ou nuire à ses intérêts. Mon épouse, à mon retour d'Afrique du Sud, m'a interpellé, en me demandant ce que j'ai fait aux Sénégalais. Je lui ai dit et répété la même chose : c'est une énorme erreur commise envers un pays que j'adore », ainsi s'est exprimé Joseph Lamptey ce week-end au sujet de l'arbitrage controversé de ce match qui lui a coûté une suspension à vie.
Ce sont peut-être de regrets ou des supplications adressées à la FIFA, mais l'arbitre ghanéen se dit très touché par son erreur d'arbitrage. « J'aime profondément le Sénégal. Je peux vous assurer que j'ai eu la profonde douleur d'avoir porté préjudice à ce pays. J'aime profondément votre pays. Mon erreur n'a jamais été intentionnelle », explique-t-il.

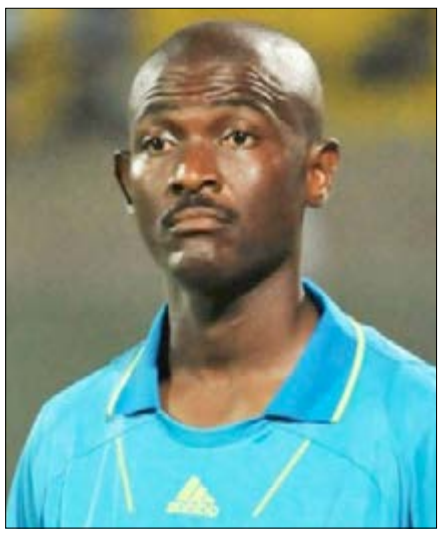

Joseph Lamptey

Le Match Afrique du Sud – Sénégal sera rejoué conformément à la décision de la FIFA. Le Burkina Faso a certes mené des actions pour que ce match ne soit pas rejoué, mais aucune autre décision n'a encore été prise par l'instance internationale du football.

TM

Championnat D1

La fédération aurait rejeté les dossiers de Maranatha et Gbikinti

Maranatha FC de Fiokpo et Gbikinti FC de Bassar peuvent ne pas prendre part au prochain championnat de football de première division au Togo. La fédération, par l'intermédiaire de son président, le colonel Guy Akpovy aurait rejeté les dossiers déposés par ces deux formations pour s'engager en championnat pour la saison qui filtre à l'horizon.

Nouveau rebondissement dans l'affaire du 11-0 qualifiée de Gbikintitada au Togo par la presse sportive. La fédération a annoncé entre temps par un communiqué que les clubs sont invités à déposer leurs dossiers pour s'engager dans les championnats de première et de deuxième division.
Comme on peut s'y attendre, les clubs de ces deux divisions ont envoyé leurs dossiers au niveau de l'instance faitière du football national. Comme tous les clubs qui désirent prendre part à cette compétition, Maranatha de Fiokpo et Gbikinti de Bassar ont aussi déposé leurs dossiers pour s'engager en championnat.
Puis coup de tonnerre… Le colonel Guy Akpovy qui est le patron de la Fédération Togolaise de Football (FTF) a purement et simplement rejeté les dossiers de ces clubs qui sont impliqués dans la fameuse affaire de 11-0 ou si vous voulez de la Gbikintitada.

La seule explication donnée par le président est que ces clubs ne sont plus de la Fédération Togolaise de Football. On attend la réaction des dirigeants des deux clubs car ils ont fait une conférence de presse entre temps pour clarifier l'opinion sur les réalités de ce match. Maintenant que leurs dossiers sont rejetés par la FTF, on verra leur réaction sous peu pour encore donner d'éclaircissement par rapport au rejet de leurs dossiers.

radiosportfmtg.com

Cyclisme / Tricherie

Un moteur découvert dans le vélo d'un cycliste

Un moteur a été découvert dans un vélo utilisé hier dimanche par un coureur qui a reconnu les faits lors d'une course amateur en Dordogne en France.

Cette découverte constitue la toute première en France. Elle est intervenue au cours d'une opération conjointe menée sur suspicion de tricherie par le parquet de Périgueux et les autorités en charge dudit sport. La Fédération française de cyclisme (FFC) et l'Agence française de lutte contre le dopage ont à leur tour confirmé l'information.
Selon ces deux institutions c'est lors d'une course amateur organisée à Saint-Michel-de-Double, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Périgueux que le fait s'est déroulé. Aux dires de la FFC, il s'agit du premier cas de dopage mécanique révélé en France.
Rappelons qu'étant donne que le dopage constitue l'une des infractions prohibées par les instances judiciaires l'auteur d'un tel s'expose a des condamnations et amendes.

Tests sur un vélo

Dieudonné Djedi (stagiaire)

Kenya / Athlétisme

Paul Tergat à la tête du comité antidopage

L'ancien détenteur du record du monde du marathon, Paul Tergat, a pris vendredi la tête du Comité olympique kényan (NOCK) qui traverse une crise.

Son seul adversaire ayant été déclaré inéligible, Paul Tergat « est le nouveau président », a déclaré Omweri Angima, patron de l'organe désigné par le Comité international olympique (CIO) pour superviser l'élection.
M. Tergat, 48 ans, succède à Kipchoge Keino, qui n'a pas brigué de nouveau mandat après près de vingt ans à la tête d'une institution.
L'ex-athlète aura la lourde tâche de débarrasser le sport kényan du dopage, de la corruption et des luttes intestines.

Paul Tergat

bbcafrique.com

Reportages

Réussite entrepreneuriale

Auto diagnostic des jeunes

Le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) et le Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB) ont organisé le vendredi 29 septembre dernier à Lomé une rencontre d'échange et de partage à l'intention de jeunes entrepreneurs et jeunes porteurs d'idée d'entreprise.

La rencontre a rassemblé plus de 100 jeunes entrepreneurs et a été placée sous le thème « Réussite Entrepreneuriale ». Par le biais de cette rencontre, les promoteurs entendent créer un espace d'auto diagnostic des jeunes afin d'identifier les freins à l'accès au financement et au développement de la jeune micro entreprise d'une part et de partager les enseignements à partir des « success stories » d'autre part.

Pour la circonstance, Mme. Gbadamassi-Mivedor Sahouda, la directrice générale du FAIEJ a fait noter que « C'est une rencontre inter active avec des jeunes entrepreneurs. Cela leur permetra de partager comment ils ont travaillé pour créer des emplois aujourd'hui »

La séance de partage et d'échange a été meublée par deux communications notamment «Le succès entrepreneurial. Que font ceux qui réussissent? » et « Financement des activités économiques des jeunes: Ce qui marche! ». D'autres échanges interactifs ont été aussi animés par de jeunes chefs d'entreprises qui ont déjà fait leurs preuves avec des initiatives innovantes et porteuses.

Madame Gbadamassi (au milieu), a présidé la séance

Par ailleurs, des partages d'expériences, les expositions des produits des jeunes entrepreneurs, une dégustation de produits du terroir ont également enrichi cette journée.

Justin A.

Jeunesse

Fin des vacances et conseils pour réussir l'année scolaire 2017-2018

Le ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a organisé le 29 septembre dernier à Lomé, une séance de sensibilisation à l'endroit des jeunes sur les bonnes attitudes et comportements à adopter pour la rentrée scolaire 2017-2018.

La séance de sensibilisation a été axée sur le thème « les facteurs de réussite et le comportement des élèves à l'école». Son objectif est d'outiller les jeunes à bien préparer la rentrée scolaire 2017-2018. Les jeunes ont par ailleurs été exhortés à promouvoir la culture de l'excellence d'une part et à oeuvrer pour leur intégration sociale d'autre part.

Au total, 500 jeunes ont participé à cette séance de sensibilisation qui rentre dans le cadre des Vacances Utiles Citoyennes (VUC). Durant cette rencontre, les participants ont suivi des communications qui ont porté sur la réussite en milieu scolaire, le comportement des élèves à l'école et dans la société. Et pour accompagner les élèves à bien démarrer la rentrée, des fournitures scolaires leur ont été distribuées.

Pour les organisateurs, la mise en œuvre de ce programme suscite au fil des années un engouement auprès des jeunes et leurs parents. C'est également une occasion pour ces derniers de prouver la volonté du gouvernement à instaurer un climat de cohésion sociale et de solidarité nationale.

Selon le directeur en charge de la jeunesse, Anala Arim-Telata, la rencontre constitue une occasion de rappeler aux jeunes que la réussite en fin d'année se prépare dès la rentrée. Etant donné que plusieurs facteurs influencent l'année scolaire, il s'avère nécessaire de présenter des communications pour attirer l'attention de ces jeunes.

Une remise symbolique de fournitures scolaire

Rappelons que c'est en 2011 que le ministère le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a lancé le programme Vacances Utiles et Citoyennes (VUC).

Dieudonné Djedi (stagiaire)

10 ans du CONAPP

Les patrons de presse s'offrent un week-end entre réflexion et détente à Agbodrafo

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a 10 ans ! Cette organisation patronale, pour marquer l'événement met les petits plats dans les grands à travers toute une série de festivités. Le week-end qui s'est achevé a été l'occasion pour ces responsables d'entreprise de presse togolaise de se retrouver à Agbodrafo, histoire de rompre avec les train-train de la grande ville et de plancher sur la question de confraternité.

C'était une rencontre de deux jours baptisée « Week-end entre Patrons de Presse ». Cette initiative du CONAPP qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de ses dix années d'existence avait pour objectif principal de renforcer les liens de confraternité entre journalistes et de réfléchir sur d'autres questions liées à cette profession. Des communications relatives à la confraternité et au développement personnel étaient présentées. Sans oublier les activités culturelles et sportives.

Selon le président du CONAPP Jean-Paul Agboh Ahouélété, au bout de dix années d'existence il s'avère nécessaire de faire le bilan afin de tracer des pistes de réflexions pour plus de professionnalisme.

Le Directeur de publication du journal « l'Union », Éric Johnson pour sa part a mis un accent particulier sur l'union qui doit régner au sein du groupe. Selon lui, l'unité des associations de presse est le seul moyen de lutter efficacement contre les difficultés qui entravent cette corporation. Et à travers cette unité le pari de la professionnalisation peut être facilement remporté.

En dehors de cette rencontre plusieurs autres activités notamment la signature des conventions sont également prévues. L'apothéose de ces festivités est prévue pour décembre prochain à travers plusieurs activités notamment les traditionnelles journées portes ouvertes et la grande soirée au cours de laquelle des journalistes en herbe seront primés. Un film documentaire sur l'histoire de la presse privée togolaise sera également projeté.

Rappelons que le CONAPP demeure aujourd'hui, la principale organisation et la plus représentative des responsables de médias privés au Togo. Elle compte quatre-vingt-douze membres issus de la presse écrite, en ligne et de l'audiovisuel.

TM

Pub

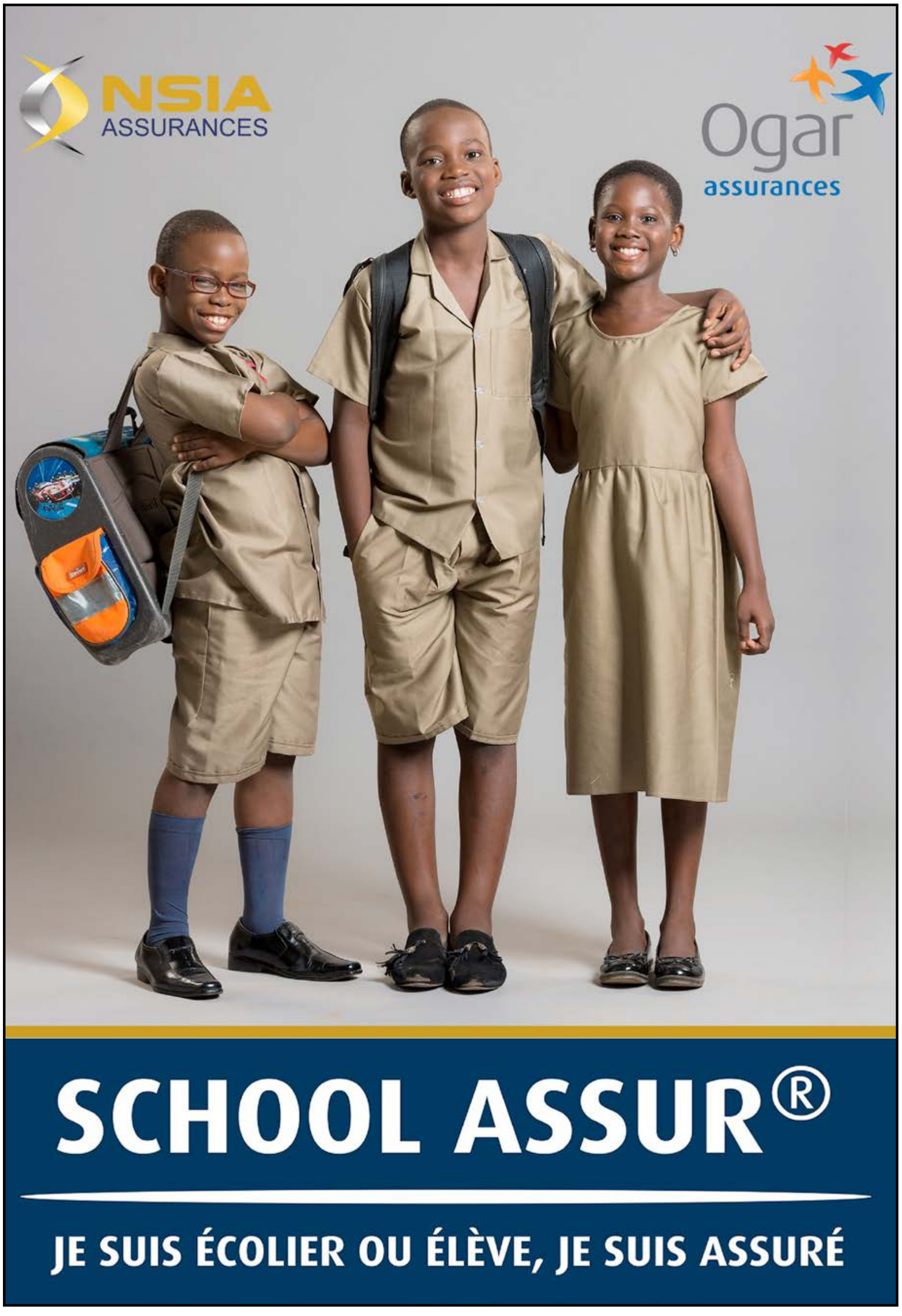
NSIA
ASSURANCES
Ogar
assurances
SCHOOL ASSUR®
JE SUIS ÉCOLIER OU ÉLÈVE, JE SUIS ASSURÉ